



**Thibault Schneeberger**, coordinateur romand d'actif-traffic, est un homme d'actions. Portrait  
La der, page 28

Créateur de «Kaamelott», **Alexandre Astier** a donné une master class et reçu un prix au GIFF. Interview  
Culture & Société, page 25



# Suisse

Monde  
Economie  
Culture & Société  
La der

## Cassis chez Macron



Le président de la France Emmanuel Macron s'entretiendra avec le président de la Confédération Ignazio Cassis vendredi à Paris. DR

# Après la fâcherie, France et Suisse se rabiboquent

**Emmanuel Macron s'entretiendra vendredi avec Ignazio Cassis à Paris. Une visite officielle à un tel niveau n'était plus arrivée depuis cinq ans.**

Lise Bailat Berne

Ignazio Cassis a droit aux ors de la République française. Le président de la Confédération se rendra vendredi et samedi au Forum de Paris sur la paix. Il ne sera pas le seul chef d'État à faire le déplacement. Mais le Tessinois aura l'occasion de s'entretenir vendredi en tête à tête avec le président Emmanuel Macron dans le cadre d'une rencontre officielle. Il est aussi invité à un dîner organisé à l'Élysée. Le signal est très clair: l'ère glaciaire imposée par le gouvernement Macron à l'égard du Conseil fédéral est terminée.

Le gouvernement français s'était en effet fortement fâché suite au choix du Conseil fédéral, en juin 2021, d'acheter des avions américains F-35 après un processus politique cacophonique (*lire encadré*). Dans la foulée, une visite de

travail de Guy Parmelin avait été effacée du calendrier élyséen. «Ça avait été très mal vécu du côté français, affirme la conseillère nationale Brigitte Crottaz (PS/VD). Je ne suis pas sûre que cette visite augure une pleine entente pour la suite, mais c'est bon signe de vouloir réchauffer les relations.» Depuis juin 2021, c'était le silence radio entre Berne et l'Élysée, bien que la collaboration entre Cantons et régions frontalières n'ait jamais cessé.

La visite d'Ignazio Cassis est ainsi la première qualifiée d'officielle au niveau présidentiel depuis cinq ans et une rencontre

entre Alain Berset et Emmanuel Macron. Le socialiste avait ensuite été convié, mais en sa fonction de ministre de la Santé, à la cérémonie du 14 juillet 2020 à Paris, placée sous le signe de l'hommage aux pays ayant accueilli des patients français atteints du Covid.

### L'énergie, souci commun

L'envie de réchauffer les relations est là. Elle nous est aussi confirmée côté français. L'ambassadeur de France en Suisse, Frédéric Journeux, a même prolongé son séjour à Berne d'un an, se plaisant particulièrement dans notre pays.

Mais pourquoi cette réconciliation maintenant? Quels sont les intérêts en jeu? «La richesse des relations bilatérales entre la Suisse et la France sera au cœur des discussions» entre Ignazio Cassis et Emmanuel Macron, dit le communiqué officiel du Département fédéral des affaires étrangères. Les deux hommes parleront notamment de la guerre en Ukraine, du projet de communauté politique européenne lancé par Macron, du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la Suisse deviendra membre le 1<sup>er</sup> janvier, ainsi que des derniers développements des relations

entre la Suisse et l'Union européenne. Là, on cherche toujours une base sur laquelle trouver un accord institutionnel.

«On connaît le poids de la France au niveau de l'Union européenne. Aujourd'hui, Livia Leu (*ndlr: la secrétaire d'État aux affaires étrangères*) fait des allers-retours à Bruxelles sans succès. Si nous obtenons du soutien en France ou en Allemagne, ça peut aider», estime Brigitte Crottaz (PS/VD). La socialiste voit aussi dans l'entretien une opportunité d'échanger sur l'énergie.

De retour de Paris où elle a eu une rencontre au Sénat, Simone de Montmollin (PLR/GE) abonde. «C'est une occasion de renouer avec des échanges bilatéraux au plus haut niveau et d'aborder des thèmes comme l'énergie. La Suisse est très dépendante du nucléaire français et mise sur l'innovation pour relever les défis de la transition énergétique. Renforcer nos partenariats académiques et industriels serait dans l'intérêt de nos deux pays.»

La Suisse dépend du nucléaire français et compte aussi sur des réserves de gaz stockées sur sol hexagonal en cas de pénurie. En même temps, le groupe vaudois Gaznat alimente en gaz le Pays de Gex, la Franche-Comté et la région de Pontarlier. La relation d'interdépendance est aussi forte dans le domaine du travail et de la santé.

## Du «deal du siècle» à l'ère de glace

● Mercredi 30 juin 2021. Le Conseil fédéral dévoile son intention d'acheter des avions de combat américains F-35 pour 6 milliards de francs. En fin d'après-midi, la secrétaire d'État Livia Leu s'envole pour Paris. Elle va tenter d'expliquer à son homologue français Clément Beaune la décision suisse. Le Rafale défendu par le gouvernement français est recalé pour la deuxième fois. Paris est fâché et le montre. Il faudra attendre encore plusieurs mois pour comprendre que la colère française porte davantage sur la

manière que sur le choix. Plusieurs enquêtes journalistiques montrent alors que le Conseil fédéral a fait preuve de maladresse dans son processus de sélection de l'avion. Le rapport de la délégation de la Commission de gestion du Conseil national (CdG) publié le 9 septembre dernier le confirme. Alors qu'il était clair pour le Département de la défense de Viola Amherd que l'évaluation technique imposait le choix du F-35, cela ne l'était pas pour deux autres départements - Finances et Affaires étrangères -, qui ont

continué à négocier avec Paris. Dans son rapport, la CdG n'y va pas par quatre chemins: «Il est inacceptable que des partenaires de la Suisse soient laissés dans le flou ou que le Conseil fédéral continue de négocier avec eux alors qu'il ne disposait d'aucune marge de manœuvre. [...] Peu avant la décision concernant le choix de l'avion, on a même demandé des engagements écrits à l'un des pays constructeurs, et la CdG peut aisément comprendre que ce pays ait réagi assez violemment à l'annonce du choix.» **LBA**

## Le statut de protection «S» retenu jusqu'en mars 2024

### Ukraine

**Le statut de protection «S» dont bénéficient les réfugiés ukrainiens sera maintenu. Le Conseil fédéral a exclu de le lever avant mars 2024 au vu de la situation trop instable.**

«L'armée russe cible toujours des villes ukrainiennes, des infrastructures civiles et énergétiques. Il n'est donc pas question de toucher à ce système pour l'instant», a fait valoir la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter mercredi face à la presse.

Le statut «S» permet d'assurer une protection provisoire à des personnes aussi longtemps qu'elles sont exposées à un grave danger de portée générale. «Depuis qu'il a été activé, plus de 67'000 personnes en provenance d'Ukraine, en grande majorité des femmes et des enfants, ont obtenu une protection en Suisse», a rappelé la ministre PLR. Le statut de protection S est valable jusqu'à sa levée par le Conseil fédéral. Pour l'instant, il restera valable jusqu'au 4 mars 2024. Si la situation devait s'améliorer fondamentalement, ce qui apparaît peu probable, il pourrait toujours être levé avant, a précisé la Saint-Galloise.

En maintenant le statut de protection, le Conseil fédéral veut offrir une certaine clarté aux personnes en quête de protection, aux cantons, aux communes et aux employeurs. L'UE a fait savoir dès la mi-octobre qu'elle prévoyait également de prolonger sa protection jusqu'au printemps 2024. Karin Keller-Sutter avait déjà exclu de faire cavalier seul sur cette question.

### Permis et mesures de soutien

Contrairement au statut de protection, les permis S ont eux une durée de validité limitée à un an. Le Conseil fédéral demande donc aux cantons de prolonger d'un an la durée de validité des permis S arrivés à expiration. Il a également décidé de prolonger jusqu'au 4 mars 2024 les mesures de soutien en faveur des bénéficiaires du statut de protection S. La Confédération participe à ces mesures à hauteur de 3000 francs par personne et par an.

Cette contribution supplémentaire vise à encourager l'apprentissage d'une langue nationale, pour que les personnes en quête de protection puissent travailler et participer à la vie sociale. Elle permet aussi de maintenir l'aptitude de ces personnes à rentrer au pays et de réduire les coûts de l'aide sociale. **ATS**